

J'habite à nouveau chez mes parents...

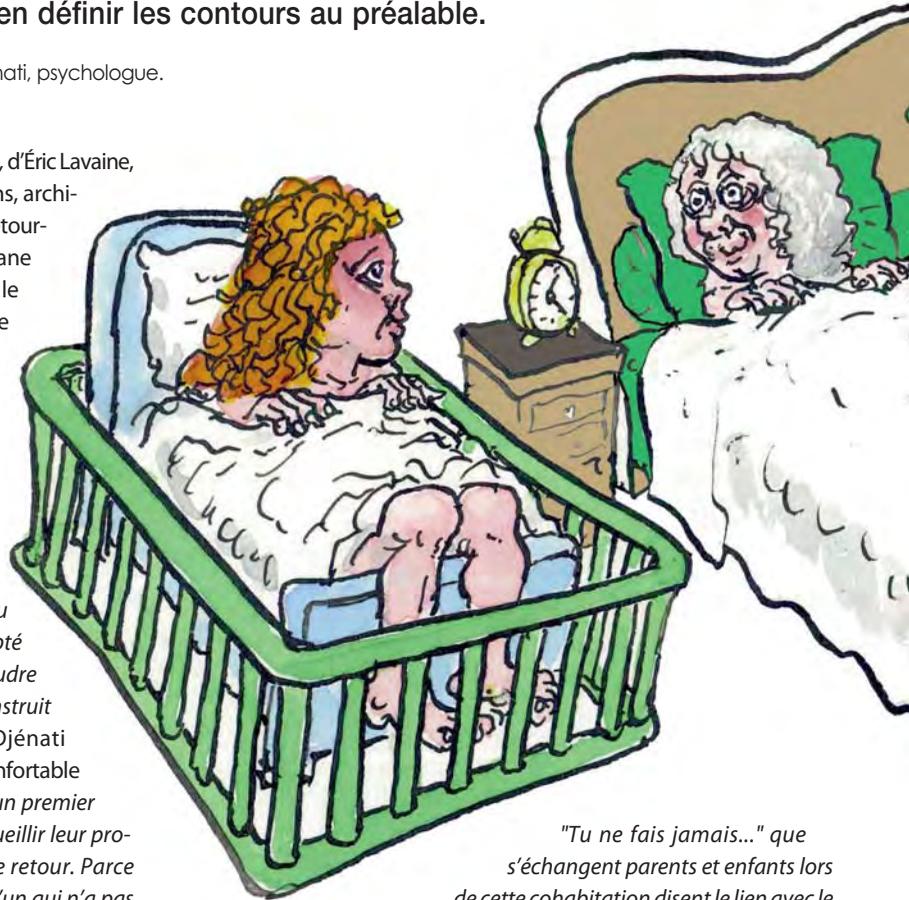
En 2013, plus de 450 000 adultes malmenés par la vie ont été contraints de revenir vivre au domicile parental. Une cohabitation qui peut se révéler délicate si l'on ne prend pas soin d'en définir les contours au préalable.

→ Avec le concours de Geneviève Djénati, psychologue.

Dans le film à succès *Retour chez ma mère*, d'Éric Lavaine, sorti en juin dernier, Stéphanie, 40 ans, architecte au chômage, est contrainte de retourner vivre chez sa mère (jouée par Josiane Balasko), le temps de retrouver un travail. C'est le début d'une cohabitation tendre, ponctuée de quelques incompréhensions : le temps a passé. Au même âge, mais dans la vraie vie, Nathalie est, elle aussi, revenue dans le giron maternel. « *Je ne m'entendais plus avec mon compagnon et mes faibles revenus ne me permettaient pas d'accéder à un logement social*, raconte-t-elle. *Comme j'envisageais de suivre une formation d'aide-soignante, ma mère a proposé que je m'installe chez elle le temps de mes études. J'étais au plus mal à l'époque, j'ai donc tout de suite accepté sa proposition. Mais cela reste difficile de se résoudre à retourner vivre chez ses parents quand on a construit sa propre vie.* » La psychologue Geneviève Djénati confirme que cette situation peut se révéler inconfortable voire douloureuse. « *Il est rare, du moins dans un premier temps, que les parents soient mécontents d'accueillir leur progéniture. Le risque est même qu'ils idéalisent ce retour. Parce qu'ils se représentent leur enfant comme quelqu'un qui n'a pas grandi, ils imaginent que tout ce petit monde va refaire famille avec joie* », explique-t-elle.

Mécanismes du passé

Or, très vite, les relations hiérarchisées entre parents et enfants reprennent tout naturellement le dessus. « *Quand je sortais, il fallait que je dise à ma mère où j'allais*, reprend Nathalie. *Elle avait peur que je retombe dans les bras de mon ex, mais sa curiosité était pesante. À un moment donné, il a fallu que je lui rappelle que je n'avais plus 15 ans.* » C'est bien là que le bât blesse : vivre de nouveau chez ses parents donne l'impression de retourner en terre adolescente. « *Les phrases comme "Tu es toujours..."*,



"Tu ne fais jamais..." que s'échangent parents et enfants lors de cette cohabitation disent le lien avec le passé, explique Geneviève Djénati. Ils sont le signe que des conflits anciens resurgissent. »

Le danger consiste alors à se comporter non pas comme deux adultes, mais comme le parent et l'ado que l'on a été. Salomé, 32 ans, est revenue s'installer il y a quelques mois dans la chambre où elle a grandi. Elle ne parvenait plus à payer son loyer. La jeune femme reconnaît volontiers qu'elle a tendance à se reposer sur sa mère pour certains aspects de leur vie commune. « *Chez moi, j'étais contrainte de ranger, de faire le ménage et la vaisselle. Depuis que j'habite chez ma mère, j'oublie de faire ce genre de tâches. Résultat, de temps en temps, elle me le reproche et me jette mes vêtements à la figure.* »

Définir de nouvelles règles

Vivre à nouveau sous le même toit devrait faire l'objet d'une discussion préalable, ce qui permettrait d'éviter, selon Geneviève Djénati, bien des désagréments. « Comme dans un système de colocation, on se met d'accord sur la durée de l'hébergement, sur certaines règles de cohabitation, afin que chacun respecte l'espace et le mode de vie de l'autre, décrit la psychologue. Dans l'idéal, on participe financièrement aux frais. Ainsi, les adultes accueillis sous le toit familial ne se sentent pas en dette vis-à-vis de leurs parents. Et ces derniers sont moins tentés de compter sur l'aide de

leurs enfants au prétexte, par exemple, qu'ils sont âgés. » À défaut de s'être concertée avec sa mère, Nathalie a tout fait pour se montrer discrète. « Je me suis isolée dans ma chambre aussi souvent que possible pour ne



pas la déranger. J'y regardais les émissions de télé que je souhaitais, tandis que ma mère suivait, de son côté, ses programmes préférés. » Quant à Salomé, elle a décidé en accord avec sa mère qu'elle partirait dans un an.

Deux générations qui vivent côte à côte à l'âge adulte, ce n'est déjà pas chose aisée. Quand s'y ajoute celle des petits-enfants, un autre écueil guette : celui de voir l'autorité parentale remise en cause par les grands-parents. « Les petits-enfants sont soumis quotidiennement à la vision de leur parent redevenu l'enfant d'un homme et d'une femme, cela a tendance à l'affaiblir, analyse Geneviève Djénati. Il est donc important de poser d'emblée que le parent continue d'exercer son autorité, même si le lieu où il habite n'est pas le sien. »

Que sont les « Tanguy » devenus ?

Le Tanguy d'Étienne Chatiliez (2001), petit bourgeois de 28 ans accroché à ses parents et à leur appartement luxueux, a-t-il jamais existé autrement qu'à la marge ? En tout cas, nulle comparaison possible avec les Tanguy d'aujourd'hui. En 2013, les 18-35 ans étaient 4 millions à continuer à vivre chez leurs parents (1). Leur profil ? Majoritairement des étudiants, mais également des actifs au chômage ou détenteurs d'un emploi trop peu rémunéré pour leur permettre d'accéder à un logement. Et un tiers de ces hébergés affirmaient qu'ils quitteraient le domicile familial s'ils en avaient les moyens.

(1) www.fondation-abbe-pierre.fr/nos-actions/comprendre-et-interpeller/la-face-cachee-des-tanguy

Faire de nouveau connaissance

Au rayon des renoncements, la vie sentimentale et sexuelle est, elle aussi, de l'avis de ceux qui l'ont vécu, mise un temps de côté. Pourtant, la cohabitation n'en demeure pas moins une expérience qui peut se montrer enrichissante. « Ce temps partagé est parfois l'occasion de revenir sur certains conflits et de les résoudre, d'adulte à adulte », suggère Geneviève Djénati. Par ailleurs, chacun a à cœur de se montrer plus tolérant. « Je voudrais que ma mère ait une vie sociale plus riche mais, en même temps, je me rends bien compte que je ne peux pas juger la façon dont elle mène sa vie. Donc, je me tais », témoigne Salomé.

Quant à Nathalie, elle reconnaît que ces deux années passées avec sa mère leur ont permis de se redécouvrir. « J'étais agacée quand elle se montrait maniaque et têtue, mais j'ai dû admettre que je suis comme elle. Elle m'a transmis ces aspects de sa personnalité. » Geneviève Djénati acquiesce : l'expérience de différentes générations réunies sous le même toit est d'autant plus réussie qu'elle est portée par une histoire commune. « Lorsque les grands-parents voient leurs enfants refaire avec leur progéniture ce qui leur a plu (lire des histoires, aller à la pêche...), ils entendent un message d'amour qui dit : " J'ai aimé la façon dont tu m'as élevé et j'agis comme tu me l'as appris. " » Une manière, en somme, de rendre ce qui a été donné dans le passé, même dans un présent difficile.

CHRISTINE LAMIALE

En savoir plus

Livre :

• Attends... Dépêche-toi ! Le temps des parents. Le temps des enfants, Geneviève Djénati, éd. De L'Archipel (2014), 18,95 €.